



Mr Jacques J P Martin
Maire de Nogent-sur-Marne
Sq. d'Estienne d'Orves
94130 Nogent-sur-Marne

Nogent sur Marne, le 22 mars 2012

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre communication intitulée « feuille de route pour la réalisation du quartier d'affaires Nogent-Baltard », reprise pp 1 à 3 du [Relevé de Décisions du 5 mars 2012 placé sur le site internet de la Ville](#). A la lecture de cette communication un certain nombre d'interrogations se posent, auxquelles votre [édito distribué aux Nogentais début mars via Nogent Magazine](#) ne répond pas, parmi lesquelles les suivantes :

- Pourquoi souhaitez-vous interrompre le processus de concertation ouvert à l'initiative du collectif de requérants en imposant unilatéralement vos conclusions, au risque de ne pas laisser toutes les chances à la recherche d'un consensus avec les Nogentais, alors que vous reconnaissez implicitement que la concertation durant la phase d'élaboration du projet n'a pas été satisfaisante, puisque vous concédez que des modifications du projet sont encore nécessaires (par exemple la suppression d'un étage à l'immeuble devant le Pavillon Baltard)?

Vous proposez des modifications au projet, comme la suppression de la résidence service pour permettre la réalisation de logements à loyer réglementés conformément aux engagements de la Ville, la suppression de la crèche (un autre projet de crèche devant être étudié à l'emplacement actuellement occupé par le « mille club », en contrebas du pavillon Baltard, d'accès moins facile pour les usager du RER que sur le périmètre du projet de Pôle d'Affaires), ou encore de réaliser des logements et un parking place Pierre Séward mais désormais sans destruction de la gare historique:

- Pourquoi avez-vous modifié ainsi le projet sans tenir compte des attentes des Nogentais qui se sont exprimés d'abord lors de l'enquête publique, puis en s'associant au recours ?
- Quel est l'impact de ces modifications sur le bilan financier du projet et le solde net pour la Ville ?

Je partage la conclusion de votre édito, qui reconnaît que le Projet de Pôle d'Affaires Nogent Baltard rencontre aujourd'hui des difficultés dont on ne trouvera sortie que « par le haut » après les importantes évolutions qu'il a connues depuis l'appel d'offre, pour en appeler aux Nogentais... ce sur quoi je souhaite vous prendre au mot :

- Etes-vous prêt à organiser un Référendum d'Initiative Locale sur ce projet, comme vous le permet [l'article 72-1 de la Constitution](#), afin d'associer sans équivoque les Nogentais à une décision qui engage significativement et durablement leur cadre de vie?

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations,

Nicolas Mauduit

Association Des Contribuables Nogentais
15, rue Manessier – 94130 Nogent sur Marne
Tél. : 09 53 04 30 50
courriel. : adcnogent@gmail.com
<http://adcnogent.blogspot.com>
Association loi 1901